



Réponses attendues avant le 8 avril 2026

Appel à candidature : Renouvellement des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale Mons en Barœul

À la suite des élections municipales, les membres du conseil d'administration du CCAS sont renouvelés. L'article L. 123-6 du Code de l'action sociale et des familles prévoit que ces membres comprennent des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune de Mons-en-Barœul. **(Plus d'information dans l'appel à candidature via le lien ci-dessous)**

Le conseil municipal ayant été renouvelé le 22 mars 2026, le conseil d'administration du CCAS doit être constitué dans les deux mois, soit avant le 22 mai 2026. La maire invite les associations concernées à lui adresser leurs propositions concernant leurs représentants, avant le 8 avril 2026, délai de rigueur.

Lien utile

- [Appel à candidature en téléchargement Accès](#) [1]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 24/03/2026 - 09:39): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/appel-candidature-renouvellement-des-membres-du-conseil-dadministration-du-centre>

Liens

[1] <https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/appel-a-candidature-ccas.pdf>